



L'ÉCOLOGIE AU CENTRE

Yves NICOLAÏ, Candidat ECOLOGIE AU CENTRE de la 2^{ème} circonscription de la Corse du Sud

Réponse à la LETTRE OUVERTE DU CLE

Mes préoccupations au niveau insulaire et national

1) Sur la précarité et la pauvreté :

Notre société civile subit de plein fouet les aléas d'une **gestion économique désastreuse** dont le constat est déplorable sur bien des points. Ce phénomène va s'amplifiant et touche particulièrement une population dont la précarité ne fait que s'accroître.

Il est donc urgent d'agir car nous sommes actuellement en faillite économique, sociale et environnementale. Si nous ne changeons pas les causes, nous ne changerons pas les conséquences qui se profilent pour les cinq prochaines années.

C'est pourquoi j'ai décidé d'entreprendre cette démarche citoyenne par ma députation avec le mouvement ECOLOGIE AU CENTRE que je représente dans la 2^{ème} circonscription de la Corse du Sud.

Mon engagement fait suite à l'action des gilets jaunes dont les revendications font écho à mes convictions et à mes craintes pour l'avenir. Parce que je suis aussi déçu, lassé, écœuré ! des clivages politiques qui gangrènent nos espoirs et étiole notre électorat. Un trop grand écart s'est creusé entre l'élite gouvernante et le peuple.

Je veux être la voix de ceux qui n'en ont pas, et représenter chacun d'entre eux à l'Assemblée Nationale pour porter haut et fort sur l'estrade de l'hémicycle les préoccupations de nos concitoyens. Je m'engage à être la voix de tous ces **invisibles** afin de **défendre leur cause que notre société se doit de protéger, de soutenir et d'accompagner**.

2) Mes propositions :

Chacun a le droit de vivre dignement de son travail et de profiter légitimement de sa retraite. Je compte donc faire appliquer l'article 11 du préambule du 27 octobre 1946 dans notre Constitution, lequel stipule :

- « *Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler, a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens **Convenables** d'existence* ».

Or, Il semble qu'on ait oublié ce **principe de droit inaliénable et constitutionnel**. Je souhaite donc pouvoir **contrôler l'action du gouvernement nouvellement élu**, et **contribuer** à un nouvel élan économique, sociétal et environnemental.

A cela doit se greffer dans l'**urgence, une politique de SOLIDARITE nationale** en vertu de l'article 12 du préambule du 27 octobre 1946 qui stipule :

- « La nation proclame la SOLIDARITE et L'EGALITE de tous les français devant les charges qui résultent des calamités nationales »

Et j'affirme que nous sommes en état de calamité nationale !

Car, à ce jour en France :

- 10 à 12 Millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté.
- 4 millions de personnes vivent dans des logements insalubres (Dont **2 800 000 enfants**.)
- 2 Millions de personnes font leurs courses au Secours Populaire chaque jour
- 800 000 personnes sont accueillies au restau du Cœur chaque jour
- 154 millions de repas distribués aux Restau du Cœur depuis sa création.
- 300 000 personnes sans domicile fixe (dont 30 000 enfants dont 700 mineurs rien que sur Paris selon un Rapport récent de la Fondation Abbé Pierre)
- 25 000 personnes résideraient dans des chambres d'hôtel
- 85 000 dans des habitations de fortune.
- 500 000 retraités exercent une activité professionnelle pour finir les fins de mois.

En France, la pauvreté a augmenté de + de 50 % en 10 ans.

Comme disait l'Abbé Pierre : - « gouverner, c'est d'abord loger son peuple ! »

Cette situation qui perdure est intolérable et contraire à toute règle d'éthique et politique. Il est temps de mettre un terme à cet état de **calamité nationale** dans notre pays qui prône **tant d'efforts pour autant l'inégalité**. Pour rappel :

- Article 10 : la nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement

Ces chiffres attestent d'une faillite politique, économique et financière qui impacte la société toute entière.

- 3) La création d'un **Ministère dédié à la pauvreté** me paraît **une nécessité absolue** que je soumettrai à l'Assemblée Nationale compte tenu de l'urgence qu'il y a à éradiquer la pauvreté. Notre système a failli aux principes de l'égalité et de la fraternité inscrits dans les droits inaliénables et constitutionnelles de notre constitution française !

Au niveau politique

Mes propositions seront les suivantes :

- 4) Ma députation aura notamment pour mission de participer aux Commissions permanentes des affaires sociales et des finances afin d'engager les projets de loi pour lutter efficacement contre la pauvreté ; une situation inconcevable au XXIème siècle !
- 5) Lors de la visite du Président de la République à Cozzano, en Corse (suite à l'action des Gilets Jaunes), j'ai chargé le Maire de ma commune de Carbini, Monsieur Jean-Jacques NICOLAÏ, de remettre à Monsieur Macron, en main propre, un mémoire de 25 pages dans lequel j'ai relaté les déficiences de l'État en matière économique, sociale et environnementale. A ce jour, je n'ai eu aucun retour concernant ma démarche.

Accès aux besoins fondamentaux

6) Les soins :

- Les produits d'hygiène, et en ce qui concerne particulièrement les **femmes et les enfants**, doivent être accessibles gratuitement,
- Supprimer la TVA sur tous les produits d'hygiène
- Avec la possibilité de bénéficier de soins esthétiques qui sont nécessaires au maintien de la dignité et pour une reprise en confiance (base même d'un retour possible a une vie « normale » et facilite la réintégration.
- Retrouver la liberté vaccinale et supprimer le PASS-vaccinal qui se trouve être inconstitutionnel et contraire au droit français, européen et international.
- Réintégration immédiate de tous les soignants non vaccinés pour pallier au manque de personnel médical.
- Respect du serment d'Hippocrate des médecins pour les personnes les plus défavorisées

7) L'alimentation : + carburant (une nécessité pour circuler en Corse)

En Corse, les **produits essentiels** augmentent à chaque début de saison.

- Il faut faire baisser les prix dont celui du CARBURANT, et puisque sa TVA est de 13 % en Corse avec demande de remise sur la TICPE par le Gouvernement.
- Augmenter les points de distribution d'épiceries solidaires
- Mettre pour cela à contribution les grandes surfaces qui auraient obligation de fournir, sous contrat-solidarité, les produits à dates courtes pour palier au gaspillage alimentaire et soutenir cette cause.
- Création de jardins communautaires et poulaillers solidaires avec la participation des communes par la mise a dispositions de terrains.

8) Le logement :

Je compte déployer des **MESURES D'URGENCE ET DE SOLIDARITE**

- Il faut solliciter le Ministère du Logement par une Commission Parlementaire afin de **dresser un inventaire précis des logements vacants HLM**

- Lancer un programme de **réhabilitation de logements sans biens ni maîtres** et attribuer aux communes des subventions d'État afin de parvenir à développer des logements sociaux aux nouvelles normes écologiques.

Concernant les logements insalubres :

- Il revient au service de l'État d'engager des poursuites à l'encontre des propriétaires « marchands de sommeil »
- Obliger ces propriétaires indécents à engager dans un délai de six mois les travaux nécessaires pour limiter les passoirs thermiques.
- Réhabilitation des casernes militaires fermées sous Jacques Chirac :
Ce qui permettrait de loger les SDF en leur assurant abris et sécurité, de bénéficier ainsi d'une adresse leur permettant de pouvoir prétendre à un travail et d'obtenir un logement.
- Cette mutation symbolique permettrait de conserver et de maintenir en état le patrimoine national pour cause humanitaire citoyenne.
- En contrepartie, les locataires « provisoires » seraient tenus de veiller et de participer collectivement à l'entretien des lieux ; créant ainsi du lien social et permettant d'influer sur leur revalorisation personnelle.
- Mise en place d'un accompagnement social, sanitaire et alimentaire d'une durée de six mois sous-contrat « nouvel élan », avec l'accompagnement d'un référent. Une allocation leur serait allouée durant cette période.

9) Les transports en commun en Corse et sur l'ensemble du territoire national :

- Réhabiliter la ligne ferroviaire Bastia-Porto-Vecchio-Bonifacio
- Délivrer une carte de transport en commun « solidaire » à tarifs réduits d'au moins 80 % (quelques soient les moyens de transport !)
- Bus gratuits sur les lignes desservant les plages en Corse
- Développer un nouveau réseau de transport intercommunautaire dans les villages de montagne et favoriser ainsi le lien entre les communes
- Faciliterait le déplacement des personnes âgées en leur assurant du lien social
- Faciliter l'accès des transports aux handicapés (bus équipés de plateformes)
- Aménagements urbains à revoir pour l'accès et la circulation aux handicapés

10) Accès à la communication numérique :

Comme avec la mise en place de « France Service »

- Créer des « pôles d'outils numériques » en accès gratuits aux personnes défavorisées
- Donner la possibilité de suivre une formation d'initiation à l'informatique par le biais des Missions locales notamment.

11) Culture - sport - loisirs :

- Développement d'aires de repos, de jeux et de parc pour enfants pour des activités gratuites et permettre l'échange intergénérationnel
- Mettre en place un barème qui prend en compte le revenu des foyers en difficultés pour permettre aux enfants et aux parents d'accéder aux activités sportives et culturelles qui doit être accessible pour tous !

- Entrée des musées, cinémas, spectacles, théâtre, matchs... à tarif réduit
- Lancer des chantiers participatifs par le biais d'associations locales
-
- Obliger les communes à mettre à disposition des espaces et des lieux permettant de mettre en synergie les activités familiales, manuelles, culturelles, de jardinage et d'élevage (poulailler commun par exemple) pour renouer avec le lien communautaire
- Permettre aux handicapés d'y accéder !!! (Navettes)

12) Décrochage scolaire :

Pour pallier à ce problème de cause à effet, il s'agit de parvenir dans un premier temps à :

- Résoudre les problèmes économiques, familiaux et sociaux des parents,
- Sensibiliser d'avantage l'opinion publique au retour à la morale et au respect par une action médiatisée pour qu'elle se saisisse de ce problème et interagisse à cette cause communautaire et de portée nationale.

13) Formation professionnelle des non-diplômés :

- Cibler les métiers pour lesquels les non-diplômés pourraient bénéficier d'une **immersion**, puis d'une **formation sur le terrain** dans des domaines d'activité **vecteurs d'emplois** (métiers manuels) comme par exemple : espaces verts, bâtiment, restauration, transport, artisanat, agriculture...
- Projets d'ateliers **de recyclage et réparation solidaires pour les non-diplômés et les sans-abris**. (Permettrait de nouvelles sources de formation et de création d'emplois)
- **Création d'une « banque de Services à la Formation »** pour centraliser les offres et les demandes entre les entreprises, les artisans, les non-diplômés.
- L'État et les acteurs sociaux-économiques doivent apporter les moyens de financement nécessaires à ces projets, alléger les charges de ces entreprises impliquées avec la condition d'une embauche CDI en fin de formation.

Solidarité institutionnelle et sociétale

14) Associer les plus pauvres à la conception, la réalisation, l'évaluation des mesures qui les concernent :

Mais il faut faire en sorte, pour cela, qu'ils puissent connaître leurs droits !

Afin d'y parvenir, il faut :

- Organiser régulièrement des **réunions d'échanges et d'informations collectives** sur l'ensemble des démarches administratives et sur leurs droits, De sorte que ces personnes se sentiront plus en confiance et mieux intégrées dans notre système sociétal.
- Leur permettre d'être personnellement impliquées dans leurs démarches ; public susceptible de trouver et de proposer des solutions aux problématiques qui sont les leurs.

15) Augmenter le pouvoir d'achat :

Afin d'augmenter le pouvoir d'achat il faut, dans l'URGENCE, passer par des mesures drastiques d'économie au plus haut sommet de l'ÉTAT ! L'économie étant la base de la réalisation de tout projet :

Plan de financement :

Sur le plan constitutionnel, je compte faire supprimer l'article 56, aliéna 2 qui prévoit que les anciens Présidents de la République sont membres du Conseil Constitutionnel à **vie** et qu'à ce titre, ils perçoivent une rémunération de 172 500 ,00 euros par an selon une ordonnance 58-1 067 du 7/11/1958.

Et l'article 19 de la loi n° 55 - 366 du 3 avril 1955, qui accorde une dotation annuelle aux anciens Présidents de la République de 65 000,00 euros à **vie**.

- Suppression des avantages en nature attribuées aux anciens Présidents de la République
= 10 millions d'euros par an par Présidents, soit à ce jour = 20 millions d'euros
- Suppression des cumuls de salaires des anciens Présidents de la République
Pour exemple : François HOLLANDE = **35 800,00 euros brut par mois**
- Suppression des avantages en nature accordés aux anciens Premiers Ministre
= 2 milliards d'euros
- Réduction de moitié du parc automobile de l'État qui s'élève à :
= 600 millions d'euros par an
- Suppression des Préfets fantômes **(non chiffré)**
- Nomination des Préfets par une Commission Citoyenne Indépendante (trop de pouvoirs) avec réduction des coûts par mutations incessantes **(non chiffré actuellement)**. Je réclamerais un AUDIT chiffré.
- Nomination du Conseil Constitutionnel par une Commission Citoyenne Indépendante afin d'éviter les conflits d'intérêts et politiques
- Restitution de l'ISF = **3 milliards d'euros/an**
- Récupération des pertes économiques pour l'État en matière d'escroquerie fiscales :
= Entre 80 et 134 milliards d'euros par an
- Récupération des pertes économiques pour l'État en matière d'escroqueries sociales
= 27 milliards d'euros

- Suspension de tout appel à des Cabinets de Conseil au sein de l'Administration française et de la Gouvernance. (Enquête en cours et déjà estimée à plus de :
= 1 milliard d'euros)
- Aides non réclamées (par méconnaissance du droit par les bénéficiaires)
= 10 milliards d'euros par an > récupérés par l'État
- Toutes ces mesures et **ces sommes permettraient de récupérer plus de 200 milliards d'euros par an** et de réduire la dette de 2 800 milliards d'euros sur 15 ans, et de financer ainsi :
 - Les retraites, les salaires, de baisser les charges,
 - De venir en aide aux plus fragiles et aux plus démunis
 - D'aboutir à une amélioration des conditions et du cadre de vie de l'ensemble de la communauté française
 - De parvenir à un rééquilibrage budgétaire
 - De relancer le pouvoir d'achat
 - De diminuer les taxes
 - De réduire les injustices et la misère

Pour conclure, la lutte contre l'exclusion et la pauvreté est, à mon sens, un lien indissociable de la lutte qu'il nous faut engager en parallèle des problèmes écologiques que nous rencontrons. La nature est un bien commun, une cause citoyenne qu'il nous faut tout autant défendre pour la survie des hommes et des espèces. Pour s'épanouir, l'individu a besoin de la nature ; cet univers essentiel qui lui permet de s'ouvrir au monde, d'y trouver bien-être, équilibre, autonomie, coopération, respect, et force à la responsabilité entre l'humain, l'animal, le végétal, le minéral.

Je souhaite avoir l'occasion et le plaisir de vous rencontrer très prochainement pour que nous débattions de façon plus explicite sur ce sujet préoccupant.

Cordialement vôtre.

Yves Nicolaï
Candidat ECOLOGIE AU CENTRE
de la 2^{ème} circonscription de la Corse du Sud.

Anne-Cécile CHEVALLET
Suppléante.

Page 7/7

Ils nous soutiennent

